

Avis de constitution

SOCIETE « ASSUR CONSTRUCTION »

Siège Abidjan, Abobo N'dotrè conteneur, non loin
du terrain du quartier conteneur, Lot 2192 ; Ilot 233.,
Lot 2192, Ilot 233

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 09/12/2025, et enregistrés au CEPICI le 16/12/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ASSUR CONSTRUCTION »

Objet : La société a pour objet en CÔTE D'IVOIRE :

- Génie civil ;
 - Etude et conception ;
 - Bâtiment ;
 - Topographie ;
 - Construction et exécution (BTP) ;
 - Vente de matériels et matériaux de construction ;
 - Résine époxy ;
 - Ferronnerie ;
 - Peinture ;
 - Commerce général.
- Et pour la réalisation de l'objet social :
- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
 - l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
 - la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
 - la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
 - et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts

Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Abobo N'dotrè conteneur, non loin du terrain du quartier conteneur, Lot 2192 ; Ilot 233., Lot 2192, Ilot 233

Dirigeant(s) M YAPI KRAH ARMEL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-14227 du 26/12/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°82130/GTCA/RC/2025 du 26/12/2025

